

ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VEHICULES N'EXCEDANT PAS NEUF PLACES, Y COMPRIS LE CONDUCTEUR

ACVY14

Public concerné et Prérequis Toute personne désirant créer une entreprise de transport routier de personnes avec des véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris Pas de prérequis Horaire d'accueil du Centre 8H00 – 12H00 / 13H00 – 16H00 Horaire de la Formation Défini par le Planning de Formation Durée et effectif de la formation 140 heures. 15 stagiaires Contact FORMALIB Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftal.com Accueil physique : du lundi au vendredi, De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 Lieu de la formation FORMALIB Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE Accueil des stagiaires à partir de 07h30 et jusqu'à 16h00 Pour connaître les possibilités de restauration et d'hébergement, contacter FORMALIB Tél. 0596972364 – mail: contact@formalibyaftal.com Matériel nécessaire aucun en dehors des prérequis Documents remis Certificat de réalisation Attestation de fin de formation Modalités d'admission Aucun en dehors des prérequis Délais d'accès 2 mois Modalités et méthodes pédagogiques Présentiel En langue française Alternance de séances de face à face,	Déclaration d'activité / Agrément du centre Préfecture Région Martinique DEAL Martinique Pour les formations ADR : Agrément de l'organisme de formation délivré par arrêté ministériel du 20/11/2019 (J.O. du 28/11/19) modifiant l'arrêté du 27/10/2017 (J.O. du 6/12/17). Tarif HT – hors prestations complémentaires 2 480,00 € Code CPF : 236372 Modalité d'évaluation des acquis Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ... Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences Examen de 04h00 à l'issue de la formation L'examen professionnel se compose d'un questionnaire à choix multiples (QCM) et d'une épreuve portant sur la gestion et l'exploitation de l'entreprise. Le nombre total de points est de 200. Il se décompose comme suit : QCM :100 points ; épreuve à réponses rédigées : 100 points. Sanction Visée Actions de préformation et de préparation à la vie professionnelle Attestation de formation Attestation de fin de formation remise au participant. En cas de réussite à l'examen : Attestation de fin de formation remise au participant comportant les notes obtenues aux différentes épreuves de l'examen. En cas d'échec : Attestation de suivi de la formation permettant de se présenter à nouveau à l'examen (Cf. Décision du 2 avril 2012 – chapitre VII). Sans niveau spécifique Code RS : 5855 Code Certif Info : 76873 Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires Date d'enregistrement de la certification : 04/02/2022 Fin de validité de la certification : 31/12/2026 Taux de réussite
---	--

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftal.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap

ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VEHICULES N'EXCEDANT PAS NEUF PLACES, Y COMPRIS LE CONDUCTEUR

ACVY14

individualisation, activités en autonomie, simulation, Ludo-pédagogie, ...

Qualification des intervenants

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique
Formateur habilité à la préparation de l'examen attestation de capacité validé par la DEAL Martinique et déclaré par le centre de formation sur l'agrément du centre d'examen.

Sur 12 candidats formés et présentés à l'examen, 67% ont réussi l'examen.

Objectifs Généraux

Se présenter à l'examen en vue de l'obtention de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de personnes et permettre à son détenteur d'être le gestionnaire de transport d'une entreprise de transport routier de personnes utilisant exclusivement des véhicules n'excédant pas 9 places, conducteur compris

Débouchés

Suite parcours :
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp>
Débouchés : Créer, ouvrir ou reprendre une entreprise de transport de voyageurs < 9 places
Gestionnaire de transport

Équivalences

Equivalences : Equivalences, passerelles, débouchés :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5855/>

Taux de satisfaction

Sur 12 candidats, 100 % des stagiaires formés en 2024 recommandent cette formation

Accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Référente Handicap FORMALIB : Mme Christelle JEAN-ALEXIS 0596972364 – contact@formalibyaftal.com

Les plus de la formation

Des moyens matériels performants et innovants.
Une formation active et inter active avec des cas pratiques.
Remise d'une documentation complète et ciblée.

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE
Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftal.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap



ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VEHICULES N'EXCEDANT PAS NEUF PLACES, Y COMPRIS LE CONDUCTEUR

ACVY14

OBJECTIFS ET DECOUPAGE DE LA FORMATION

Identifier les objectifs et étapes de la formation

Identifier les règles de droit et de fonctionnement de l'entreprise de transport de personnes : 24h30

Déterminer le cadre réglementaire et juridique des transports routiers de personnes : 19h00

Identifier les principes de la réglementation et de la gestion sociale : 27h00

Déterminer les règles de sécurité liées à la sécurité en circulation et hors circulation : 10h00

Définir les méthodes et outils de gestion financière d'une entreprise de personnes : 52h00

Déterminer les principes de l'exercice de la fonction commerciale : 3h30

Bilan et synthèse de la formation

Examen : 4h00

PROGRAMME DETAILLE PAR SEQUENCE

1. Identifier les objectifs et étapes de la formation

Vérification du respect des prérequis

Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels

Présentation de la formation

Modalités pratiques

Tour de table

2. Identifier les règles de droit et de fonctionnement de l'entreprise de transport de personnes

Personnalité juridique

Obligations du commerçant

Différentes formes d'entreprise

Facturation

Responsabilité civile et pénale

Evaluation : QCM

3. Déterminer le cadre réglementaire et juridique des transports routiers de personnes

Les institutions administratives et leur rôle

Accès à la profession

Les contrats

Les Sanctions administratives et pénales liées à l'exercice de la profession de transporteur

Evaluation : QCM

4. Identifier les principes de la réglementation et de la gestion sociale

Réglementation sociale

Formation du contrat de travail

Durée du travail

Rupture du contrat du travail

Règlement des conflits

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE

Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftal.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap



ATTESTATION DE CAPACITE PROFESSIONNELLE EN TRANSPORT ROUTIER DE PERSONNES AVEC DES VEHICULES N'EXCEDANT PAS NEUF PLACES, Y COMPRIS LE CONDUCTEUR

ACVY14

Evaluation : QCM

5. Déterminer les règles de sécurité liées à la sécurité en circulation et hors circulation

Le véhicule

Les équipements spécifiques TPMR

Règles générales de circulation

L'hygiène, la sécurité et l'environnement

Evaluation : QCM

6. Définir les méthodes et outils de gestion financière d'une entreprise de personnes

Analyser les coûts de transport, être en mesure d'adapter ses prix de vente

Plan de financement et de trésorerie

Connaître les comptes de résultats

Maîtriser les principales analyses financières qui découlent des comptes

Fiscalité applicable à l'entreprise de transport

Evaluation : QCM

7. Déterminer les principes de l'exercice de la fonction commerciale

Etude du marché

Politique commerciale

Les marchés en TRV

Evaluation : QCM

8. Bilan et synthèse de la formation

Bilan

Synthèse

Evaluation de satisfaction

9. Examen

Epreuve des QCM (50)

Epreuve de questions à réponses rédigées

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Ressources pédagogiques

Salle d'examen 1 candidat par table

FORMALIB

Chalet Village Quartier Laugier 97215 RIVIERE SALEE

Tél. 0596972364 – contact@formalibyaftal.com

SAS au capital de 1000 € – RCS MARTINIQUE – SIRET 85231463200021 – NAF 8559A



Handicap : Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre Référent Handicap